

Ecole publique de Roz-Landrieux  
5, rue de l'église  
35120 Roz-Landrieux  
02.99.48.03.48  
[ecole.0350438L@ac-remnes.fr](mailto:ecole.0350438L@ac-remnes.fr)

## Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 3 février 2026

Personnes présentes : Mme Jallat, M. Lecocq, Mme Lecat, Mme Coudé, Mme Derouet, Mme Martin (représentant(e)s des parents d'élèves) ; M. Mainsard (maire), Mme Ridard (adjointe au maire) ; Mme Michel, Mme Le Bihan, M. Le Calvez, Mme Barotte, Mme Suteau, Mme Amis (enseignant(e)s) et M. Lebeslour (directeur).

Personnes excusées : Mme Lopin, Mme Cornée, Mme Glémot, Mme Chodez, M. Robinault (DDEN), Mme Rousière, M. Haverlan.

*Rédacteur du compte-rendu : Loïc Lebeslour*

### 1. Approbation du compte-rendu du premier conseil d'école

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans modification.

### 2. Préparation de la rentrée 2026 : carte scolaire, prévisions d'effectifs, répartition envisagée

Prévisions envoyées à l'inspection académique en novembre dernier : 100 élèves.

- TPS : 5 ;
- PS : 8 ;
- MS : 11 ;
- GS : 13 ;
- CP : 3 ;
- CE1 : 14 ;
- CE2 : 16 ;
- CM1 : 17 ;
- CM2 : 13.

Mouvements prévus à ce jour :

- Une inscription en TPS, et 4 petites sœurs et petits frères vont être inscrits avant la fin de l'année.
- Pas encore d'inscription en PS, 6 TPS inscrits (dont 6 présents à ce jour).
- 11 MS.
- 13 GS, 35 élèves en maternelle.
- 3 CP.
- 14 CE1, une inscription probable.
- 16 CE2, une inscription probable.
- 17 CM1, avec un départ probable.
- 13 CM2, 64 élèves en élémentaire.

99 élèves environ inscrits pour la rentrée prochaine.

Le groupe de travail académique qui déterminera les ouvertures et les fermetures de classe se tiendra fin mars, après les élections municipales.

Si pas de fermeture, et si validation par l'administration, les élèves seront répartis ainsi :

- TPS/PS/MS, 22 élèves : Anne Barotte ;
- GS, 13 élèves : Camille Le Bihan ;
- CP/CE1, 18 élèves : Delphine Michel ;
- CE2, 17 élèves : Morgan' Suteau ;
- CM1, 16 élèves : Bertrand Le Calvez ;
- CM2, 13 élèves : Loïc Lebeslour, dans la petite salle de classe.

M. le maire informe que trois nouveaux logements dans le lotissement devraient être occupés par des familles pour la rentrée prochaine. Plusieurs permis de construire dans le lotissement ont été délivrés ou sont en cours.

### **3. Santé scolaire : intervention bucco-dentaire et action de prévention en milieu scolaire sur les troubles du rachis**

Les élèves de petite et moyenne section ont droit à une visite médicale qui a eu lieu au mois d'octobre dernier, par l'infirmière de la PMI.

Les GS ont eu droit à une séance de santé bucco-dentaire, avec distribution de brosses à dents et dentifrices. Les CP bénéficient également cette année d'une action de prévention bucco-dentaire prolongeant celle de l'année dernière.

L'infirmière scolaire du collège Paul Féval réalise des bilans de santé pour les élèves de grande section.

Les CM1 devraient également bénéficier d'une séance de sensibilisation de la santé du dos et de prévention de la scoliose, financé par le TER et la sécurité sociale.

L'école peut faire appel à un médecin scolaire si besoin, mais ce médecin suit environ 10000 élèves.

L'école peut également faire appel au RASED (réseau d'éducation prioritaire) dont font partie une psychologue scolaire et une enseignante spécialisée dans la difficulté scolaire.

#### 4. Demande de travaux à l'école élémentaire

M. le maire et son adjoint sont venus à l'école élémentaire le vendredi 30 janvier dernier afin de voir le problème de la petite classe où sont scolarisés les CP cette année. Cette classe mesure 25m<sup>2</sup> environ et ne dispose que d'une porte. Elle est trop petite et sert de classe depuis 2019. Cette salle est attenante au bureau de direction, qui fait également office de salle des maîtres, pièce également trop petite.

M. le maire informe le conseil que des maîtres d'œuvre ont été sollicités afin d'envisager les travaux demandés pour cette petite salle de classe et pour le bureau de direction, et en conséquence pour la salle Rigourd ou le préau de la cour nord.

Les vérins de la trappe de désenfumage, grippés, vont être changés à l'école élémentaire.

Par ailleurs, une demande de diagnostic « amiante » a été faite auprès de la mairie pour l'école élémentaire et sera réalisé prochainement. M. le maire informe également qu'un diagnostic « radon » devrait être réalisé. La commune de Roz-Landrieux ne se situe pas dans une zone radon à risque. Ces deux diagnostics coûteront environ 1100€ à la commune.

Enfin, les enseignantes de l'école maternelle signalent que la clôture supplémentaire posée l'été dernier est un plus pour les élèves (agrandissement + espace vert).

#### 5. Coopérative scolaire : bilan des cadeaux de Noël et de la vente des calendriers

**Noël** : la mairie donne 12€ par élève pour Noël, soit 1176,00€.

1144,09€ ont été dépensés, répartis ainsi :

Maternelle				
n°	Date	Facture	Montant	Reste
0	1/9/25	Mairie : 12€/élève X29	348,00 €	348,00 €
32	21-nov	amazon : machine à découper	209,41	138,59 €
37	28/11/25	Playmobil	79,00 €	59,59 €
43	11/12/25	Librairie Le Failler : album en anglais (one cat, two cats)	16,50 €	43,09 €
49	18/12/25	Action : papier Craft et bambou	2,05	41,04 €
61	9/1/26	Noz : puzzles	8,97	32,07 €

CP				
n°	Date	Facture	Montant	Total
0	1/9/25	Mairie : 12€/élève X 14	168,00 €	168,00 €
31	21/11/25	Amazon : livres documentaires, jouets éducatifs (animaux, insectes)	39,57 €	128,43 €
36	25/11/25	amazon : echo smiles - chariot pliable	98,09 €	30,34 €
47	12/12/25	GIFI : papier cadeau	12,54 €	17,80 €
52	19/12/25	Décathlon : cordes à sauter	22,35 €	-4,55 €

CE1				
n°	Date	Facture	Montant	Total
0	1/9/25	Mairie : 12€/élève X16	192,00 €	192,00 €
48	18/12/25	Cultura : jeux	22,97 €	169,03 €
48	18/12/25	Bureau vallée : feutres, stylos à gel, marqueurs...	67,88 €	101,15 €
48	18/12/25	Librairie le grenier : albums de jeunesse	20,42 €	80,73 €
48	18/12/25	Decathlon : jeu d'adresse (koojji XXL)	79,98 €	0,75 €

CE2/CM1 : Bertrand				
n°	Date	Facture	Montant	Total
0	1/9/25	Mairie : 12€/élève X22	264,00 €	264,00 €
41	4/12/25	Mary : échasses de cour, cordes à sauter, élastiques de saut, ballons, anneaux à lancer, schubitrax, quoridor	259,90 €	4,10 €

CM1/CM2 : Charlotte et Loïc				
n°	Date	Facture	Montant	Total
0	1/9/25	Mairie : 12€/élève X17	204,00 €	204,00 €
46	10/12/25	Super U : ballon de foot (cour)	7,99 €	196,01 €
46	10/12/25	Super U : Ballon de basket (cour)	19,99 €	176,02 €
46	10/12/25	Super U : Livres	80,51 €	95,51 €
46	10/12/25	Intersport : Dalles réversibles pour sol (classe)	37,99 €	57,52 €
46	10/12/25	Jouet club : jeux de société	37,48 €	20,04 €
54	05/01/26	La belle aventure : livre	20,50 €	-0,46 €

## Calendriers

La vente des calendriers a rapporté 726,50€.

Tous les parents ont participé à cette vente, sans exception. Quelques parents ont donné plus : merci à eux.

Cette somme sert à payer les frais de gestion, de contrôle et bancaires, et finance également les projets culturels et pédagogiques.

La question de continuer la réalisation et la vente de ces calendriers a été posée.

## 6. Les projets pédagogiques des deuxième et troisième trimestres

A la maternelle :

Projet « bricolage de Noël » en décembre : présence d'une petite dizaine de parents. Belle implication des parents.

Projet danse en cours, avec un intervenant de la compagnie « *une aile, la nuit* », 21 séances de 30 minutes. Coût : 718€, financé par la subvention de la mairie et la subvention de l'amicale laïque.

Classe « promenade » un lundi sur deux, dans le village.

Piscine, 10 séances pour les MS/GS. A partir de mars. Financé pas la com com.

Correspondance scolaire avec une école de Saint-Malo. Une rencontre devrait avoir lieu en mai au Vivier-sur-Mer.

Intervention hebdomadaire de l'association « *lire et faire lire* ».

Tous les élèves de l'école ont assisté au spectacle de Noël en décembre, financé par la mairie.

A venir :

Spectacle à l'odyssée pour les TPS/PS.

Fête des gens qu'on aime.

Les représentants de parents d'élèves nous font part de la déception de certains parents qui préféreraient que soient organisées la fête des mères et la fêtes des mères.

Les enseignants rappellent que les fêtes des mères et des pères ne sont pas inscrites dans les programmes. Il appartient donc à chaque enseignant d'y prendre part, ou pas. Ici, à Roz-Landrieux, nous avons fait le choix, au vu des nombreuses configurations de familles (monoparentales, recomposées ou encore familles d'accueil) de profiter de cette période de fin d'année pour proposer aux élèves et leur famille un moment convivial, un temps fort passé ensemble. Depuis quelques années, plusieurs versions ont été inventées, non sans investissement de temps et d'énergie de notre part et de celle de vos enfants (expositions, saynètes, petit film, jeux...).

La liaison grande section – CP commencera plus tôt cette année : les élèves de grande section viendront plusieurs fois à l'école élémentaire.

Carnaval, pour tous les élèves de l'école, conjointement avec l'école privée, le 10 avril.

A l'élémentaire :

Les 10 séances de piscine sont en cours pour les CP et CE1.

Une sortie fin mai pour les CP et CE1 devraient être organisée à Rennes, avec transport en train.

Les CP pratiquent la classe dehors une après-midi par semaine.

CP et CE1 participent au prix littéraire des « *incorruptibles* ».

Les CE1 devraient participer à la « *semaine des mathématiques* » en mars.

Organisé par le TER (Territoire éducatif rural), dans le cadre du festival « *mômes en baie* », un illustrateur devrait intervenir en mai dans une classe.

Le centième jour de classe aura lieu en avril.

Camille décloisonne en classe de CE1 pour enseigner l'anglais sur les temps de sieste des maternelles.

Une après-midi jeux de société a été organisée à l'école élémentaire en décembre.

Les CE2 bénéficieront de deux sorties au marais de Saint-Coulban à Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine, la première le mardi 10 février.

Les CM1 participent au prix des « *petits champions de la lecture.* »

Deux autrices interviendront au printemps dans les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2, en partenariat avec la maison de la poésie.

Les CM1 et les CM2 participent au prix littéraire du TER.

Une sortie dans la baie du Mont-Saint-Michel est envisagée pour les CE2/CM1/CM2.

Tous les élèves de l'école ont participé à une journée de prévention des risques domestiques, organisée par Groupama.

## 7. Questions diverses

Afin de finaliser la labellisation « *pHARe* » de l'école cette année (lutte contre le harcèlement scolaire), les parents doivent être informés que l'école dispose d'une équipe ressource de lutte contre le harcèlement, que les élèves sont sensibilisés à cette problématique, et que les CE2, les CM1 et les CM2 ont participé à la journée nationale « *non au harcèlement* », avec notamment, la passation d'un questionnaire en novembre, questionnaire qui vise à découvrir des cas de harcèlement.

Aucun cas de harcèlement n'a été détectée cette année ni l'année dernière.

Merci à tous pour votre participation.  
Prochain conseil d'école le mardi 23 juin 2026.